

CONCILIATION DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION AVEC LA STRATÉGIE DE LA GESTION DES ACTIFS  
(000 000 \$)

No de Ligne	Additions à la base de tarification (Gaz Métro - 19, Document 3, page 2, lignes 27 et 31)	Autres					Catégories d'investissements de la stratégie de la gestion des actifs (Gaz Métro-18, Document 1)						
		Total autres	Mesurage (note 1)	Frais fixes entrepreneurs, compensations reçues de tiers et autres ajustements (note 2)	Projet Aut. 70 Bagotville hors base en 2015 (note 3)	Projet Malartic inclus dans la base en 2015 (note 4)	Projet Pétromont inclus dans la base en 2015 (note 5)	Total gestion des actifs	Risques	Respect des exigences	Capacité hydraulique	Amélioration des actifs	
1													
2	<b>Amélioration et transmission du réseau</b>												
3													
4	Branchements d'immeubles	10,4					9,0	3,1	0,5		5,4		
5	Protection cathodique	4,6					4,0				4,0		
6	Mesurage	7,1											
7	Régulateurs de pression	1,9					1,7	0,6	0,2		0,9		
8	Postes de livraison	5,0					4,4	1,8			2,6		
9	Conduites principales	24,4					23,0	7,0	11,8	0,2	4,0		
10	Raccordement et régularisation	1,3					5,1	3,8			1,3		
11	<b>Total amélioration du réseau et raccordement et régularisation</b>	<b>54,7</b>	<b>7,5</b>	<b>7,1</b>	<b>0,2</b>	<b>(3,8)</b>	<b>0,1</b>	<b>3,9</b>	<b>47,2</b>	<b>12,5</b>	<b>16,3</b>	<b>0,2</b>	<b>18,2</b>

12 note 1

13 Les activités de mesurage ne font pas partie de la stratégie de la gestion des actifs puisqu'elles sont relatives aux coûts engagés pour le recyclage des compteurs ainsi qu'aux coûts de main-d'oeuvre engagés pour le programme de sceaux.

14 note 2

15 Il s'agit principalement de frais généraux payés aux différents entrepreneurs pour permettre à ceux-ci de couvrir les frais fixes qu'ils engagent en effectuant des travaux pour Gaz Métro. Puisque ces frais ne varient pas en fonction du volume de travaux réalisés, ils ont été exclus de la gestion des actifs. Cette rubrique inclut également les compensations reçues de tiers (ex: MTQ) dans différents projets réalisés par Gaz Métro à la demande des clients.

17 note 3

18 Un ajustement doit être effectué puisque le projet Autoroute 70 à Bagotville (D-2014-098) est inclus dans la planification des investissements de la stratégie de gestion des actifs alors qu'il ne fait pas partie des additions à la base de tarification de 2015.

19 Ce projet sera inclus à la base de tarification de 2016.

20 note 4

21 Le projet de relocalisation d'une conduite d'alimentation à Malartic (D-2013-138) ne fait pas partie de la gestion des actifs puisque le projet est effectué à la demande de la mine Osisko et non afin de sécuriser l'approvisionnement en gaz naturel.

22 note 5

23 Le projet Pétromont (D-2013-066) ne fait pas partie de la gestion des actifs puisque l'acquisition des conduites de Pétromont représente une opportunité d'affaires, en plus de sécuriser l'approvisionnement en gaz naturel.